

L'hon. M. Fleming: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je n'ai rien dit de tel.

L'hon. M. Pickersgill: Oh non; comme d'habitude, ce sont les journaux qui ont mal interprété le ministre.

L'hon. M. Fleming: C'est l'honorable député qui me cite à faux.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député pourrait peut-être modérer sa fougue et garder son sang-froid.

L'hon. M. Fleming: Je garde mon sang-froid, mais je serais reconnaissant à mon honorable ami s'il voulait s'en tenir aux faits.

L'hon. M. Harkness: Il n'y avait pas de journalistes à cette réunion.

L'hon. M. Pearson: On a tenu une foule de propos par la suite.

L'hon. M. Pickersgill: Il est triste que chacun de nous semble avoir une lacune et que le Créateur, en créant le ministre des Finances ait omis de lui donner le sens de l'humour.

L'hon. M. Churchill: Qu'a-t-Il omis de vous donner?

L'hon. M. Fleming: A-t-Il omis de vous donner le sens de la véracité?

L'hon. M. Pickersgill: En toute équité, je signale que la façon dont le ministre a traité la proposition de Torneycroft n'était pas la bonne. Le voile du secret étendu sur les propositions d'ordre commercial faites au gouvernement actuel et par le gouvernement actuel devrait être levé. Nous devrions convoquer le plus tôt possible le comité des affaires extérieures pour lui faire étudier les propositions des deux honorables messieurs.

Le ministre a déclaré à la Chambre l'autre jour que ses propositions de Mont-Tremblant étaient secrètes parce qu'elles étaient inter-gouvernementales. Ce n'est nullement le cas. Il s'agit de propositions du gouvernement du Canada et rien ne fonde à les tenir secrètes, sauf si le gouvernement lui-même veut les cacher, ce dont je le soupçonne. On ne nous a jamais dit non plus quelles sont les propositions de M. Thorneycroft. Nous avons lu beaucoup de choses dans le *Financial Post*, qui, au dire de l'honorable député, ne rapporte rien exactement.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai jamais dit cela non plus.

L'hon. M. Pickersgill: Il s'agit probablement d'une approximation, mais on devrait nous dire officiellement en cette enceinte ce

que comportent ces propositions. En notre qualité de représentants du peuple librement élus, nous devrions pouvoir discuter de ces propositions à l'endroit le plus approprié pour ce faire, le comité des affaires extérieures.

L'hon. M. Fleming: Quel mal y a-t-il à le faire au Parlement?

L'hon. M. Pickersgill: Je voudrais maintenant passer à une autre question qui a tout autant d'importance pour nous, dans les provinces de l'Atlantique, et dont il est fait mention dans le discours du trône. Ce discours annonce une réunion avec les chefs des gouvernements provinciaux "pour discuter de relations d'ordre fiscal et pour chercher à obtenir une meilleure intelligence et un meilleur règlement de certains aspects de nos finances publiques". Ce sont des termes bien vagues, monsieur l'Orateur, mais je suppose qu'ils sont censés représenter la réalisation de la promesse faite par le premier ministre pendant la campagne électorale. J'ai revu une ou deux des affirmations électorales attribuées au premier ministre sur cette question, et je vais prendre le temps d'en citer une ou deux très brièvement. Le 3 juin, le premier ministre aurait dit à Cambridge (N.-É.):

Nous créerons également un dispositif en vertu duquel les demandes d'aide fédérale recevront l'examen qu'elles méritent.

Cela ne signifie sûrement pas que les premiers ministres doivent écrire sans relâche et s'efforcer pendant deux mois d'obtenir une réponse à leurs lettres.

Nous ferons tout cela et, de plus, nous voulons instaurer au sein de la confédération une égalité raisonnable en vertu de laquelle chacune des provinces recevra des subventions spéciales de rajustement afin qu'un degré raisonnable d'égalité règne parmi les provinces de notre pays. A cette fin, nous convoquerons une conférence fédérale-provinciale immédiatement après les élections...

Je ne lirai pas le reste de ce passage. Je veux aussi citer brièvement certaines paroles que le premier ministre aurait prononcées à Trois-Rivières, selon le numéro du 5 juin de la *Gazette*.

Le parti conservateur redonnera à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord son sens véritable qui assure aux provinces la liberté d'exercer leur activité dans divers domaines qui leur sont attribués par la constitution. Non seulement nous nous assurerons que la constitution est respectée mais aussi que les provinces et les municipalités ont suffisamment de fonds pour s'acquitter des tâches qui leur sont assignées. La simple possession de pouvoirs ne veut pas dire grand chose si l'on n'a pas les moyens financiers d'exercer ces pouvoirs.